

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU
DU SAGE DE LA NAPPE ASTIENNE

Réunion du 8 septembre 2016
L'an deux mille seize à 14 heures trente.

La nouvelle Commission Locale de l'Eau du SAGE de la nappe astienne, dûment convoquée, s'est réunie dans les locaux de la mairie de Sauvian, sur convocation du préfet pour procéder à son installation. Le quorum étant atteint, l'assemblée a pu élire ses représentants et délibérer valablement.

Membres de la CLE présents :

COLLEGE DES COLLECTIVITES		COLLEGE DE L'ETAT
Monsieur Bernard AURIOL	Madame Catherine REBOUL	AE RMC (Madame Evelyne LACOMBE)
Monsieur Jean-Pierre BALZA	Monsieur Michel ROYO	DDTM 34 (Madame Charlotte COURBIS)
Monsieur Dominique BIGARI		DREAL (Monsieur Gabriel LECAT)
Madame Gwendoline CHAUDOIR		COLLEGE DES USAGERS
Monsieur Thomas GARCIA		Monsieur Jean-Guy AMAT
Madame Julie GARCIN-SAUDO		Monsieur Arnaud LUPIA
Monsieur Vincent GAUDY		Monsieur Pierre COLIN
Monsieur Jean-Claude GROS		Madame Anne DUBOIS de MONTREYNAUD
Monsieur Jean-Yves LE BOZEC		Monsieur Jacky LAUTIER
Monsieur Stéphane PEPIN-BONET		Monsieur Simon POPY
Monsieur Serge PESCE		Monsieur Max PRADURAT
Monsieur Frédéric PIONCHON		Monsieur Jean-Claude TOURENQ

Membres de la CLE représentés par mandat :

Monsieur Alain MARTI, Monsieur Christophe THOMAS, Monsieur Jean MARTINEZ, Madame Anne RILLENI.

Excusés/Absents :

Monsieur Claude ALLINGRI, Monsieur Thierry BAËZA, Madame Ariane SOTO-DESCALS, Monsieur François TAUPIN, Monsieur André LUBRANO, Monsieur Patric ROUX, Madame Michèle LATOUR, ARS (Madame Catherine MOREL).

Etaient également présents :

Madame Véronique DUBOIS et Madame Géraldine ZECCHIN (SMETA).

Objet : Approbation de l'organigramme de l'instance

EXPOSE :

Les règles de fonctionnement de la nouvelle Commission Locale de l'Eau ne seront présentées que lors d'une prochaine réunion de la CLE sur proposition du bureau de la CLE. Il est toutefois nécessaire que les membres de la CLE se prononcent ce jour sur la composition de l'organigramme de la CLE pour la mise en place de l'instance.

Il est proposé de maintenir l'organigramme de l'ancienne CLE, composé comme suit :

1 président

3 vice-présidents

1 bureau de 11 membres répartis comme suit : 6 sièges pour le collège des collectivités, 3 sièges pour le collège des usagers, 2 sièges pour le collège de l'Etat.

Cette répartition respecte la représentativité des collèges à la nouvelle Commission Locale de l'Eau.

Il est rappelé que la CLE peut modifier comme elle le souhaite et à tout moment la composition du bureau.

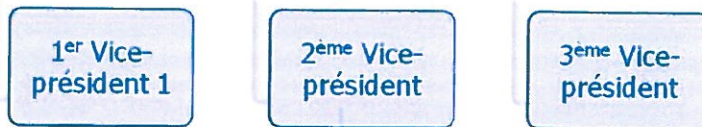
DECISION :

Sur proposition du Président et après délibération, les membres de la Commission Locale de l'Eau, à l'unanimité, entérinent l'organigramme de la nouvelle commission locale de l'eau

Présidence



Vice-présidence



Bureau



SAGE Nappe Astienne
Le Président
Commission
Locale
de l'Eau
* *
Jean-Yves LE BOZEC
M.E.T.